

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 26 (1989)  
**Heft:** 972

**Artikel:** Alliances et campagne  
**Autor:** Imhof, Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1011275>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La cohérence

(ag) Le corps électoral lausannois a choisi, dans un vote serré, la cohérence. A la nouvelle majorité du Conseil communal, il a ajouté une nouvelle majorité à l'exécutif. Le parti radical perd un représentant: l'Entente n'est payante qu'en situation de force. C'est justice aussi en regard de ses défaillances en cours de législature.

Reste la syndication. Les choses ont été décanées. Une candidature radicale n'a pas de sens en l'absence de majorité au Conseil et en Municipalité, dans une ville aussi politisée que Lausanne.

Yvette Jaggi n'est pas sortie en tête au second tour. Mais le décalage entre le premier et le second tour n'a pas de signification: l'opinion n'évolue pas en

quinze jours! En revanche les scores très serrés, quelques centaines de voix, permettent de donner un effet très visible à des recommandations coordonnées.

Aux arguments politiques et personnels en sa faveur, ceux qui tiennent à la majorité politique et aux états de service prouvés, s'ajoute la tradition politique lausannoise: les majorités de gauche n'ont pas été nombreuses (1933, 1945); dans des circonstances politiques différentes, elles ont été positives. Aujourd'hui, en 1989, nouvelle expérience. Elle est sans exclusive, car l'alternance est douce et la proportionnelle respectée. Mais il est bon qu'elle puisse se développer pleinement: une syndication

exercée par un minoritaire serait potiche.

Certes la marge de manœuvre de l'équipe municipale est étroite. Mais il y a de gros dossiers en suspens. La cohérence des deux premiers votes appelle donc la cohérence pour le troisième. A défaut, la majorité voulue par les Lausannois ne pourrait pas faire l'objet, dans quatre ans, d'une vérification expérimentale claire. ■

## Alliances et campagne

(pi) L'enjeu lausannois était important: choix de société, essayait de faire croire la droite pour effrayer l'électeur. Les pronostics étaient difficiles et la campagne était donc un moment décisif.

Durant ces deux semaines, l'Entente bourgeoise a su donner un sentiment d'équipe, même si, nous l'avons déjà dit, certains de ses candidats tentaient d'ignorer la nouvelle majorité au Conseil communal. Grâce à des soutiens financiers importants de la part des commerçants, une nouvelle affiche put être posée dès la décision d'alliance prise. Et, pour donner encore du poids, une seule liste bleue était proposée à l'électeur, radicaux et libéraux abandonnant leurs couleurs respectives; de même, les annonces dans la presse n'émanaient pas de l'un ou l'autre parti. Mécanisme rôdé pour une alliance «na-

## Démocratie futile

(suite de la première page)

rie et qu'il se trouve un parti national — le parti libéral — et de nombreuses sections cantonales pour prêter main-forte à cette mascarade reflète bien la dégradation du débat politique.

Elites et organisations politiques portent une lourde responsabilité dans cette dégradation. Les parlementaires ont largement abdiqué leur rôle dans la définition et le contrôle de la politique de défense au profit des experts du Département militaire fédéral et de l'économie privée, ignorant les doutes et les critiques d'une partie non négligeable de l'opinion publique. L'initiative «pour une Suisse sans armée» constitue une tentative, certes maladroite, de réappropriation de ce thème confisqué. Espérons que l'après 24 novembre verra s'ouvrir une discussion approfondie sur les possibilités et les limites d'une armée défensive dans le contexte international mouvant de cette fin de siècle, mais aussi sur les contributions que la Suisse doit apporter à la cause de la paix.

Ceux qui craignent ou refusent de fixer trop bas les vitesses maximales sur le réseau routier justifient

leur position par le comportement des usagers, peu enclins à respecter de telles limitations. Ne faut-il pas plutôt inverser le raisonnement et expliquer le respect très relatif de ces vitesses par les tergiversations du Conseil fédéral et le peu d'empressement des autorités cantonales à faire appliquer les prescriptions en vigueur?

Nous vivons dans des sociétés complexes où foisonnent des intérêts divergents. Chacun de nous, de par les rôles multiples qu'il endosse — locataire, épargnant, salarié, automobiliste, consommateur et d'autres encore — et les besoins nombreux qu'il exprime, se trouve au cœur d'un réseau de contradictions. Cette situation ne facilite par la recherche de solutions collectives. La politique consiste à élaborer ces solutions en prenant appui sur les faits et dans la perspective du long terme: parler vrai et mettre en lumière les implications des décisions sur le futur, telle est la tâche des organisations politiques et de leurs dirigeants. S'ils faillissent à cette tâche, la place sera libre pour les terribles simplifications et les prophètes qui les diffusent.

JD

## Sport électoral

(pi) La transformation d'une élection en spectacle reste perceptible dans les commentaires, parlés ou écrits, qui suivent la proclamation des résultats. Les candidats sont traités comme les coureurs d'un grand prix de Formule 1: à 17 heures, Untel arrivait en tête et paraissait sûr de sa victoire, mais il fut dépassé par X à 17 heures 20. Même suspense relaté dans la presse pour les élections genevoises à propos de l'attribution du dernier siège du Conseil d'Etat.

A quand des commentateurs sportifs pour suivre les élections?

# Le technique au lieu du politique

(ag) La commission du Conseil des Etats qui étudie le projet fédéral de nouveau régime financier a, en cours de travaux, demandé un rapport complémentaire sur l'introduction de la TVA. Le Message vient d'être rendu public. Il est typique, jusqu'à la caricature, de l'approche suisse, qui se veut efficace par réalisme, mais qui se perd dans le détail pointilleux, qui se veut prudente et assurée, mais qui finit par être capotée.

## Avantages et inconvénients

Donc le Conseil fédéral se livre à une étude technique des avantages et inconvénients de l'imposition indirecte, selon que la technique de perception utilisée est la TVA ou l'ICHA. C'est fait sérieusement: quel système affecte le moins la trésorerie des entreprises? lequel peut être le plus facilement fraudé? lequel s'adapte le mieux à l'imposition des services? etc.

Aucun de ces points n'est négligeable: la bonne application d'une loi qui touchera autant d'agents économiques doit être prise en considération; et chaque

turelle» certes, mais pas au point de la conclure dès le premier tour.

En face en revanche, la campagne fut faible. Les moyens financiers ne permettaient pas l'impression d'une nouvelle affiche. Mais tout était fait pour accréditer l'idée des adversaires que cette alliance était «contre nature»: à chacun sa surcharge sur ses propres affiches; annonces et tracts séparés émanant des deux partis signataires de l'alliance «rose-verte» et mettant en avant, qui Daniel Brélaz, qui les trois candidats socialistes. Alors qu'il fallait jouer l'unité et l'équipe, revendiquer la nouvelle majorité qui s'était dégagée au Conseil communal, chacun semblait courir d'abord pour ses couleurs. L'alliance, sans jamais paraître contre nature, ne donnait pas l'impression d'être complètement naturelle. ■

corporation professionnelle est très attentive aux modalités de l'imposition qui la frappera, au point même que l'exercice est à la limite des possibilités d'acceptation par la démocratie directe. Mais au-dessus de la technique, il y a la politique. Or le Conseil fédéral reste enfermé dans des présupposés qui constituent une impasse. Rappelons:

— il limite la réforme à la seule révision de la fiscalité indirecte, tout en prétendant ancrer définitivement dans la constitution l'impôt fédéral direct;

— il donne pour objectif premier à la révision la suppression de la «taxe occulte», c'est-à-dire l'ICHA prélevé sur les investissements, et qui pénaliserait, par rapport à la concurrence étrangère, l'industrie d'exportation;

— il décrète que la révision doit aboutir à un résultat financier équivalent au régime actuel sans gain, ni perte;

— il reporte en conséquence sur les consommateurs et les ménages l'allègement offert à l'industrie d'exportation qui n'en demande pas tant.

Dans *L'Occasion européenne*, Yvette Jaggi a brillamment démontré que l'on pouvait faire un choix politique audacieux, mais réaliste:

— choisir la TVA, qui nous rapprochera de l'Europe;

— accepter que la TVA, en raison de son taux et d'une extension large aux services, apporte un supplément de recettes important;

— les milliards ainsi dégagés seront indispensables pour permettre à la Confédération d'avoir les moyens de sa politique étrangère. Citons à ce chapitre les nouvelles transversales alpines, et les fonds de solidarité. La CE n'ayant pas accepté que la Suisse participe volontairement à ses propres fonds d'aide structurelle, l'engagement suisse pourrait, en accord avec Bruxelles et les partenaires de l'AELE, être d'autant plus important dans l'aide occidentale aux pays de l'Est;

— le prélèvement sur la consommation qui peut être considéré comme socialement injuste doit avoir sa compensation dans un allègement substantiel de l'impôt fédéral et dans un subventionne-

ment plus large de l'assurance-maladie en faveur des familles et des personnes à revenus modestes.

## Passivité et démission

Le Conseil fédéral, dans sa très courte argumentation politique, se borne à relever que la consultation n'a pas révélé de majorité favorable à la TVA et qu'un nouvel échec nous déconsidérerait aux yeux de l'Europe.

Dans cette passivité, est la démission. Si, sans programme politique, on demande, par voie de circulaire, voulez-vous l'ICHA ou la TVA, la réponse ira évidemment dans le sens de la plus faible imposition.

Sur un sujet d'une telle importance, la consultation devrait être suivie d'un effort de persuasion; il faudrait réunir de manière informelle des hommes, des femmes qui soient prêts à s'engager ou à faire passer l'intérêt général avant l'intérêt purement corporatiste; avoir la passion de convaincre.

Car la prudence actuelle retarde sur l'heure européenne et elle camoufle un projet socialement injuste. Et là, l'échec est assuré. A quoi sert la prudence qui conduit à la trappe? ■

## ÉCHOS DES MÉDIAS

Depuis le 9 novembre, et pour une période indéterminée, la chaîne 3 SAT (télévisions germanophones d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse) diffuse en fin de soirée le bulletin d'information complet «Aktuelle Kamera» de la télévision de la République démocratique allemande. C'est une occasion unique de comparer les méthodes d'information dans les deux parties de l'Allemagne et d'apprendre à mieux connaître sans intermédiaires la vie dans un pays à la fois si éloigné et si proche.

La deuxième édition du «Magazine TV Valais» a passé sur les six télé-réseaux du canton, c'est-à-dire à Fully, à Saxon, à Leytron, à Sion, à Martigny et à Nendaz. Il y avait des reportages, des dossiers et un concours.